

Ça se passe en région

AICVF Languedoc Roussillon

Visite technique des laboratoires Inovie à Montpellier

L'AICVF Languedoc Roussillon, a organisé mardi 18 avril 2023 une visite des installations énergétiques du site des laboratoires Inovie situé à Montpellier.

Cet évènement, animé par **Sylvain Masson** du BET Durand et **Guy Friquet** de la société Vitaclim et président de l'AICVF Languedoc Roussillon, a vu les interventions de **Jean-François Marange** et **Sylvain Corbeau** de la société Intuis et a réuni une trentaine de personnes.

Les laboratoires d'analyse Inovie (*photo ci-contre*), installés sur une surface de 3000 m² ont la particularité d'utiliser des machines qui produisent des charges thermiques très importantes et constantes tout le long de l'année. En outre le site possède aussi un bâtiment avec des bureaux, d'une surface de 2000 m² à chauffer ou climatiser selon la saison.

Le choix technique s'est porté sur une pompe à chaleur sur boucle d'eau qui permet de restituer les charges du local laboratoire vers les bureaux et donc de limiter la consommation globale du bâtiment en hiver.

La visite technique des équipements a été réalisée par M. Corbeau (responsable technique société Intuis) et nous a permis de découvrir dans un premier temps le laboratoire, une unité intérieure (PAC sur boucle d'eau) et enfin les installations techniques qui permettent d'irriguer correctement la boucle et de la maintenir à température.

L'ensemble du site comprend 120 unités de 2 kW à 240 kW, qui permettent de fournir ou récupérer de la chaleur au local traité en fonction de ses besoins. Ses unités sont gainées ce qui permet une discrétion tant au niveau visuel qu'au niveau acoustique, permettant ainsi d'obtenir des conditions de confort pour les occupants. Le système thermodynamique utilisait anciennement du R407C comme fluide frigorigène et les dernières versions sont passées au R513. Une attention particulière a été portée sur les compresseurs placés sur silent-block, toujours dans le but de maintenir un confort acoustique optimal. Une évacuation des condensats doit être prévue même si elle est assez rarement utilisée vu le niveau de température élevé de la boucle.



Ces unités sont chacune reliées à des petits terminaux (*photo ci-dessous*) qui communiquent par protocole de communication LON avec le régulateur qui, lui, est situé au niveau l'alimentation électrique de l'unité. Ces terminaux servent au suivi des différents niveaux de température de la pièce



et de la boucle d'eau et affichent aussi des alarmes en cas de dysfonctionnement, en particulier un manque de débit d'eau. Ils sont un outil indispensable pour la maintenance préventive et corrective, zone

par zone. Une petite télécommande murale permet aussi à l'utilisateur final de modifier légèrement, + ou - 2 °C, la température de consigne et la vitesse des ventilateurs.

La boucle d'eau est maintenue à une température entrée unités comprise entre 16 et 48 °C. Une chaudière électrique, très peu utilisée dans l'année, permet à la boucle de ne pas

descendre en dessous de 16 °C et un aérorefroidisseur lui permet de ne pas monter au-dessus de 48 °C. La boucle n'est pas calorifugée et le matériau utilisé est de l'acier électrozingué. Une grande attention a été portée sur l'équilibrage hydraulique pour maintenir les débits minimums d'irrigation de chaque unité. L'ensemble de ces équipements est situé en toiture terrasse dans un local spécifique (hors aérorefroidisseur). Les pompes à vitesse variable qui maintiennent les débits d'eau désirés dans la boucle sont réglées à pression constante et elles sont doublées pour répondre aux besoins de la sécurité du process.

Après la visite des installations techniques, une présentation commerciale de l'ensemble des matériels de la société Intuis nous a été proposée par M. Marange (technico-commercial) au cours de laquelle nous avons pu voir l'ensemble

de leur gamme avec les différentes filiales associées. Pour clôturer la visite l'ensemble des participants a pu se retrouver autour d'un moment convivial. ■

Pour le bureau AICVF Languedoc Roussillon

Frederic BLOT,

Enseignant, Education Nationale, membre commission jeunesse AICVF LAN



AICVF Bretagne-Pays de la Loire

Réunion technique : traitement de l'eau en circuit fermé

Le groupement régional AICVF Bretagne – Pays de la Loire a organisé jeudi 25 mai 2023, sur le site du CSTB de Nantes, une réunion technique portant sur le traitement de l'eau en circuit fermé, avec l'objectif de rappeler l'origine des phénomènes de détérioration, de combattre certaines idées reçues, et de présenter des solutions novatrices.

Les intervenants étaient Olivier Correc du CSTB, Corinne Bertossa, présidente de la société Edya, et Olivier Dauptain, gérant de la société Anexo, spécialisée en analyses d'eau.

Idées reçues et idées novatrices sur le traitement de l'eau

Les trois intervenants ont accepté que leur présentation soit accessible aux membres AICVF sur le site AICVF, et nous vous invitons à vous y reporter pour des informations plus précises ([Voir la présentation](#))

Olivier Correc, responsable du Pôle Recherche, Innovation et Certification de la Direction de l'Eau du CSTB, nous a d'abord présenté son banc d'essai. Il mène actuellement une étude sur la compatibilité des procédés de désinfection selon la nature des tuyauteries (PER, PVC, cuivre...).

Au retour en salle de réunion, Olivier Correc a rappelé le cadre réglementaire et certains principes, dont la tem-



pérature de bouclage d'ECS supérieure à 56 °C pour éliminer les bactéries, et même 57,5 °C pour les puristes. Il a notamment rappelé que la circulaire du 22 avril 2022 mettait fin au traitement discontinu pour éliminer la légionelle. Dans les mesures à venir, une obligation de mesures de légionelle dans les ERP devait être instaurée, ainsi que la mise en place d'un carnet de prévention.

A noter que le dioxyde de chlore est trop agressif, à remplacer par de l'hypochlorite de sodium.

Pour les robinetteries, la certification ACSE est différente de l'ACS : une robinetterie ACS ne pollue pas l'eau potable qui la traverse : une robinetterie ACSE empêche un réseau



non potable de polluer un réseau potable (par exemple, une station de lavage de sol avec du produit désinfectant stocké, ne doit pas polluer l'alimentation en amont).

Corinne Bertossa nous a présenté un système de traitement d'eau novateur pour les circuits fermés, sans produit de traitement ni produit chimique. Cette filtration a été mise au point par sa société Edya (MPM de l'AICVF), qui a 17 ans d'existence.

Corinne Bertossa a rappelé quelques chiffres : l'embouage est la première source de pannes, et 40 % des installations sont embouées. Cela provoque une surconsommation énergétique de 17 % pour les chaudières, et 27 % pour les PAC. L'origine de l'embouage étant l'oxygénation de l'eau, les réseaux en multi-matériaux favorisent cette prolifération, ainsi que les éléments comme le vase d'expansion, les vannes thermostatiques, les flexibles, et les régimes basse température.

Le produit que propose Edya fonctionne sur le principe de la solvatation, fondé sur un effet vortex avec effet hydrogène.



Olivier Dauptain de la société Anexo, spécialisé dans l'analyse de l'eau depuis plus de 25 ans, était accompagné par **Laurent Verdier** de la société Odysée Environnement.

Leur présentation a notamment porté sur la bonne connaissance des caractéristiques d'un fluide, pour avoir un traitement d'eau adapté. Notamment sur la maîtrise de l'indice de Ryznar, pour la stabilité de l'eau. Ils ont rappelé que plus un anti-gel est dilué, moins il est stable, et peut entraîner des phénomènes de corrosion. Un circuit ne doit pas être glycolé à moins de 25 %.

Les différents métaux n'ont pas la même zone de passivation. Le pH d'un réseau peut ne pas être adapté à certains métaux le composant.

Odysée Environnement développe des produits verts, et des solutions vertueuses, comme le traitement de réseaux par amines filmantes, empêchant l'oxygène d'être en contact avec les parois du tube.

Après échanges entre intervenants et participants à la réunion par des questions réponses, l'après-midi s'est clos par des discussions autour d'un cocktail offert par l'association régionale. ■

Alain MERLE,

Vice-Président AICVF Bretagne-Pays de la Loire

AICVF Midi Pyrénées

Conférence : la défossilisation du chauffage

La technologie Hydrogène est-elle une solution complémentaire aux usages classiques ? Quelle stratégie d'intégration de l'hydrogène dans le bâtiment ? Une présentation remarquable d'Olivier Stenuit, Responsable stratégie et développement Hydrogène chez BDR Thermea France, a été suivie par un large auditoire le 31 mai dernier.

Le constat : L'hydrogène est l'élément le plus abondant de l'Univers : 75 % en masse (observable) et 92,8 % en nombre d'atomes. Sur Terre l'hydrogène représente 0,22 %, il est principalement combiné à l'oxygène ou au carbone.

Pourquoi est-ce le moment de l'Hydrogène ? Les émissions de CO₂ sont croissantes alors que les ENR (PV, Eolien, Bio-masse) n'ont jamais connu une aussi forte croissance.

La Commission Européenne a publié récemment une communication décrivant sa stratégie pour le déploiement de l'hydrogène. Eléments clés : feuille de route 2020-2050 :

- 6 GW d'électrolyseurs
- 1 million de tonnes d'hydrogène renouvelable
- 40 GW d'électrolyseurs
- 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable dans l'UE.

Les technologies de l'hydrogène renouvelable devraient arriver à maturité et être déployées à grande échelle pour atteindre tous les secteurs difficiles à décarboner où



d'autres alternatives pourraient ne pas être réalisables ou avoir des coûts plus élevés.

L'hydrogène est produit à 94 % à partir d'énergies fossiles (gaz, charbon, hydrocarbures)

La production d'hydrogène est responsable de l'émission de 11.5 Mt de CO₂

...

Les objectifs du plan de déploiement Hydrogène en France :

Axe 1 : Production d'hydrogène par électrolyse pour l'industrie, phase d'amorçage du plan français

Axe 2 : Une valorisation par des usages de la mobilité en complémentarité des filières batterie

Axe 3 : Un élément de stabilisation des réseaux énergétiques sur le moyen-long terme...

La lecture de l'exposé dans sa globalité vous donnera les différentes applications de l'H2, la stratégie H2 pour le bâtiment, les normes...

Tout le détail sur cette filière prometteuse est passé en



revue par **Olivier Stenuit** et vous trouverez le document complet sur le site de [l'AICVF – Midi Pyrénées](#). ■

AICVF Alsace

Assemblée Générale 2023

L'AICVF Alsace a organisé le vendredi 2 juin son Assemblée Générale.

Cette assemblée avait un caractère particulier. En effet, c'était la première assemblée générale pour notre nouveau président Christian Klein qui succède à Thierry Friehe après 6 années de mandat.

C'est à l'hôtel restaurant « Les Humanistes » de Sélestat, retenu pour sa position en centre Alsace, que nous nous sommes retrouvés.

12 personnes ont suivi le déroulé de l'Assemblée Générale. L'occasion de parcourir les différents points statutaires (rapport d'activité, rapport financier, renouvellement des membres du bureau) et de prendre connaissance des informations du national, en particulier la présentation du nouveau logo de l'AICVF, les concours BAC+2 et BAC+5, le congrès de Nice et un point sur l'évolution des membres dans les différentes régions, la baisse du nombre de membres dans notre région étant significative.

Les idées de conférences techniques et de visites sont recueillies pour les prochains événements de septembre et novembre.

Pendant ce temps, nos épouses ont pu profiter d'une météo estivale pour échanger sur la terrasse ensoleillée de l'hôtel. Avant que les participants à l'assemblée générale ne les rejoignent pour prendre l'apéritif.

La soirée s'est poursuivie par un repas digne d'un restaurant gastronomique, dans une ambiance conviviale. ■

Christian KLEIN,
Président Régional Alsace



Réunion Technique du 13 juin 2023 : la géothermie sur nappes ou sur sondes

L'AICVF Aquitaine a organisé le 13 juin 2023 une réunion technique sur le thème de la géothermie avec comme intervenant Jérôme Porfirio, membre AFPG de Nouvelle Aquitaine. Cette réunion a réuni une trentaine de participants

Créée le 15 juin 2010 à Paris, l'AFPG (Association Française des Professionnels de la Géothermie) compte une centaine d'adhérents représentatifs des différents métiers de l'énergie géothermique. Son rôle est de promouvoir et accélérer le recours à la géothermie qui devra notamment contribuer à la production de 100 TWh de chaleur renouvelable dans 15 à 20 ans. Ses missions sont de représenter et fédérer les professionnels de la filière française, d'informer les collectivités, les industriels et les particuliers sur les usages de la géothermie et d'accompagner les pouvoirs publics sur les aspects réglementaires et législatifs.

L'AFPG mène différentes actions de réflexion, communication et formation auprès de tous les acteurs de la chaîne de valeur d'un projet géothermique :

- Les maîtres d'ouvrage : collectivités et industriels.
- Les prescripteurs : architectes, animateurs géothermie, animateurs énergie, BE thermiques.
- Les bureaux d'études : BE sous-sol, BE thermiques, ingénierie.
- Les foreurs : sur sondes, sur nappe, qualifiés Qualiforage ou non.
- Les maîtres d'œuvres : ingénierie, constructeurs, installateurs.
- Les fournisseurs de matériels : équipements de puits, pompes à eau, pompe à chaleur.

Sous les effets de la violente hausse du prix de l'énergie et dans un contexte de plus en plus admis de nécessité de transition énergétique, on assiste à une accélération des actions en faveur de la géothermie. Parmi les étapes clés nous pouvons noter en octobre 2022 le rapport du Haut-Commissariat au plan qui fait état de la géothermie comme « *arme puissante de la transition énergétique* » et, en janvier 2023, la dotation de 520 M€ du Fonds chaleur de l'Ademe priorisant la géothermie, le lancement du plan national géothermie en février 2023 ou, pour la Nouvelle Aquitaine, le lancement d'un groupe de travail sur la géothermie en mars 2023 sous l'impulsion du président de région.

Qu'est-ce que la géothermie ? Il s'agit de l'utilisation de la chaleur naturelle de la terre à faible ou moyenne profondeur, les calories contenues dans le sous-sol sont ré-



cupérées pour chauffer et/ou rafraîchir, il s'agit d'une EnR (énergie renouvelable).

En effet, la température mesurée dans le sous-sol est stable autour de 10 °C à une dizaine de mètres de profondeur et augmente d'environ 3 °C par 100 m de profondeur en France métropolitaine. Ces calories sont récupérées par un fluide caloporteur circulant entre le fond et la surface. La connaissance du sous-sol au droit de l'utilisateur guide le choix du type de géothermie adapté à son besoin. Il existe une solution géothermique pour tous les besoins en chaud et froid de quelques kW pour une maison individuelle à plusieurs MW pour une infrastructure industrielle ou des bâtiments tertiaires.

Les principales méthodes utilisées sur le territoire national consistent à récupérer, suivant le contexte géologique, soit la chaleur de l'eau sur nappe, soit la chaleur du sol par sondes. Elles impliquent en général un forage et un équipement en sous-sol adapté et représentent un coût d'une dizaine à plusieurs centaines de milliers d'euros d'investissement. Ces principales méthodes sont les suivantes :

- La géothermie profonde haute température, $T > 100$ °C, la vapeur est utilisée pour la production d'électricité par une turbine, comme la centrale de Soultz-sous-forêt en Alsace.
- La géothermie à usage direct (40 °C $< T < 100$ °C). L'eau



captée est directement utilisée dans un réseau de chaleur. L'aéroport d'Orly couvre ses besoins en chaud par un doublet à 1800 m de profondeur pour une eau captée à 74 °C et réinjectée à 44 °C.

- La géothermie assistée par pompe à chaleur (T<40 °C), sur nappe ou par sondes. Les calories récupérées dans la nappe ou dans le sol doivent passer par une pompe à chaleur pour la production de chaud ou de froid. Cette géothermie est dite basse température.

Du point de vue réglementaire l'exploitation d'un gîte géothermique dépend du Code minier, cependant la géothermie basse température si elle répond à certains critères relève du régime de la minime importance (GMI) ce qui simplifie les démarches d'un projet à une simple déclaration. Les principaux critères de la GMI sont :

Dans le cas d'un échangeur géothermique sur sondes verticales :

- Profondeur du forage inférieure à 200 m
- Puissance thermique maximale inférieure à 500 kW

Dans le cas d'un échangeur géothermique sur nappe :

- Profondeur du forage inférieure à 200 m
- Puissance thermique maximale inférieure à 500 kW
- Température de l'eau prélevée inférieure à 25 °C

- Débits pompés prélevés inférieurs à 80 m³/h
- Volumes d'eau prélevés et réinjectés identiques et ré-injectés dans le même aquifère

Du point de vue de sa rentabilité la géothermie constitue une énergie rentable et exemplaire, à puissance égale elle consomme 4 fois moins qu'une solution gaz pour des émissions de CO₂ divisées par 10. Les installations construites pour 50 ans sont rentabilisées en 10 à 20 ans. Par ailleurs, elle a peu d'emprise au sol et pas d'impact visuel ou sonore ce qui en fait une solution acceptée par les populations. ■

Liens utiles :

www.afpg.asso.fr
www.geothermies.fr

Contact régional :

nouvelleaquitaine@afpg.asso.fr

Daniel CIVIÈRE,

Président Régional Alsace

AICVF Languedoc Roussillon

Réunion technique : désembouage et recyclage des eaux usées

Comment éviter les boues qui engendrent souvent un fonctionnement en mode dégradé des installations de chauffage ? Comment recycler les eaux usées à l'heure où l'eau commence à faire défaut dans l'hexagone ?

Cet évènement, animé par **Sylvain Masson** du BET Durand et **Guy Friquet** de la société Vitaclim et président de l'AICVF Languedoc Roussillon, a vu les interventions de **Corine Bertossa** de la société Edya, et de **Romain Salza** de la société Acqua Ecologie et a réuni une quarantaine de personnes.

Accueillie par **Thierry Bonafe**, proviseur du lycée Léonard de Vinci, la réunion technique s'est déroulée en deux temps : une première présentation orientée sur le thème du désembouage des installations CVC et une deuxième présentation dédiée, en grande partie, au recyclage des eaux usées.

Corine Bertossa a ouvert le bal en nous proposant un descriptif des solutions antitartre et anti-boues proposées par la société Edya. Cette innovation technologique qui a reçu le prix spécial AICVF en 2023, fonctionne sur un principe actif qui permet de restructurer l'eau au niveau moléculaire : la solvatisation.

Les nouvelles installations de CVC utilisent de plus en plus des canalisations en PER qui sont poreuses à l'oxygène, ce qui favorise les échanges ioniques et donc la corrosion. De plus leurs générateurs ayant des contenances de plus en plus faibles, les problèmes d'embouage peuvent arriver très rapidement (moins d'une année de service dans



certain cas). En s'appuyant sur des analyses des eaux (réalisées dans leurs laboratoires), à partir de relevés sur des installations existantes, Corine Bertossa a pu justifier les avantages de la solution Edya par rapport aux solutions dites classiques : désemboueur et traitements réguliers des eaux des circuits fermés par adjuvants. En effet, sur une installation existante (installation de chauffage collectif d'un immeuble d'habitation), les économies réalisées après installation peuvent atteindre jusqu'à 21 %. De plus les analyses montrent que l'eau reste à des niveaux de TH très faibles avec des concentrations en fer quasi-nulles.

Sur des installations neuves remplies avec un TH nul comme le préconisent les fabricants de générateurs de chaleur, la solution Edya a un rôle préventif et définitif. Le réseau « se nettoie », et il n'y a plus besoin d'aucune intervention pendant une quinzaine d'années. L'efficacité est prouvée sur la corrosion, mais aussi sur les matières organiques. La gamme s'étend du DN20 au DN250.

Ensuite, **Romain Salza**, de la société Acqua Ecologie a pris le relais pour présenter une solution technique qui permet le recyclage des eaux grises.

Après avoir fait un rappel utile sur le fait que l'eau soit une ressource rare, nécessaire à toute source de vie, présente depuis le début de la création de la planète, la solution Bio Barrier a été détaillée. Elle consiste en une élimination complète des produits chimiques, des matières en suspensions et organiques grâce à un système à membrane bio-reactor. Une autre solution, appelée Bio Storm permet de récupérer les eaux pluviales grâce cette fois-ci à un décanteur coalescent. L'ensemble des deux solutions peut permettre une autonomie complète !

La fin de la présentation a permis d'aborder l'aspect réglementaire de cette récupération qui, pour l'instant, n'est pas vraiment définie en France. Les préfets peuvent accorder



des autorisations au cas par cas, mais pas dans le domaine de l'individuel. Par exemple, une installation réalisée au port de Sète permet une autonomie partielle en eau avec un recyclage servant au lavage des coques des bateaux. Pour clôturer la visite, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'un moment convivial.

Pour le bureau AICVF Languedoc Roussillon
Frederic BLOT

Agenda

Jeudi 6 juillet à Toulouse (31) Réunion technique : géothermie

Association des Ingénieurs et techniciens en Climatique, Ventilation et Froid
GRUPE REGIONAL MIDI-PYRENEES




INVITATION CONFERENCE AICVF :



Dans le cadre de nos réunions techniques, nous vous proposons une conférence ayant pour thème :

LA GEOTHERMIE



Jeudi 6 Juillet 2023 à partir de 18h30



Clémentine BOSSA, Responsable d'activité Eau Ressource & Géothermies Midi-Pyrénées d'Antea Group interviendra sur l'aspect hydrogéologique et contraintes réglementaires



Guillaume BARBE d'ECOVITALIS, concepteur d'installations pour le dimensionnement



Franck LLUCH-SALA de Toulouse Métropole présentera un retour Maître d'ouvrage/Exploitant.



INSA Dpt Génie Civil Bat 2 / 135, av de Rangueil / Toulouse



Salle N° 110 1^{er} Etage



Nota : voir plan ci-joint pour accès par entrée principale



Un cocktail dinatoire offert par l'Association suivra la conférence, **pour ceux qui se seront inscrits.**



Merci de nous faire part de votre participation (à la conférence / au cocktail) avant le **6 Juillet**



En espérant vous retrouver nombreux à notre prochaine réunion, nous vous envoyons nos plus cordiales salutations

Le Bureau Midi Pyrénées

Retrouvez les comptes rendus des réunions techniques et les dernières nouvelles de la région sur notre site Internet : <http://aicvf.org/midi-pyrenees/reunions-2020/>
 AICVF Midi Pyrénées : 63 chemin des Sept-Deniers 31200 Toulouse
 Courriel : aicvf.mid@gmail.com
 Si vos coordonnées changent, merci de nous l'indiquer à l'adresse ci-dessus



Vous recevez cet email car vous êtes inscrit sur une liste de diffusion de l'AICVF Midi Pyrénées.
Je ne souhaite plus recevoir ces emails

Copyright © 2021 AICVF Midi Pyrénées







Contact :
aicvf.mid@gmail.com

Mardi 11 juillet à Montpellier (34) Réunion technique : vers la nécessité d'hybrider les solutions de chauffage et d'ECS

**Association des Ingénieurs et techniciens en Climatique,
Ventilation et Froid**

**GROUPE REGIONAL
LANGUEDOC ROUSSILLON**
11 rue Frédéric Mistral
34470 PEROLS
Tél : 06.71.01.81.86
Site : www.aicvf.org/regions/languedoc-roussillon/

Léonard de Vinci
Centre des Métiers et de l'Innovation
17 rue de l'Industrie - Montpellier

institut
emmanuel
d'ALZON

L'AICVF L.A.N. par l'intermédiaire de son Président, **M Guy FRIQUET** vous convie à participer à une nouvelle manifestation :

Réunion technique
Mardi 11 juillet 2023 à 18h45

Hotel ibis Styles – Montpellier Aéroport
21 Av. Jacqueline Auriol
34130 Manguio
[Lien vers le site de l'hôtel](#)

**Mix Energétique en France : Vers la nécessité d'hybrider
les solutions de chauffage et d'ECS**

Comment décarboner notre mix énergétique ?
Thomas MOYANO - Société GRDF

Nécessité d'hybrider les solutions de chauffage et d'ECS
Emmanuel BAUDASSÉ - Société ATLANTIC Solutions chaufferie

atlantic Solutions chaufferie Building systems

La réunion est gratuite et elle sera suivie d'un apéritif dînatoire
Inscription obligatoire sur notre site avant le 07/07/2023 :

L'accès à la soirée ne sera possible que pour les adhérents à jour de leur cotisation - merci de votre compréhension

<http://aicvf.fr.free.fr/inscription.htm>
Dans un souci d'organisation, merci de respecter l'heure de début de la réunion technique.

LE PRESIDENT du Groupe Régional LAN
Guy FRIQUET

Maison de l'A.I.C.V.F. – 66 rue de Rome – 75008 PARIS - Tél : 01 53.04.36.10
Association sans but lucratif fondée en 1910
Membre fondateur de la société Française des Thermiciens
Membre de la REHVA (Representative of European Heating and Ventilating Associations)

Inscriptions obligatoires avant le 07/07 :
<https://aicvf.remy-mouton.com/evenements/>

Communiqué



Sauter Régulation équipe le réseau de chaleur de la ville de Bischwiller situé en Alsace. Nos solutions et nos produits optimisent la production de chaleur, économisent de l'énergie et réduisent les consommations. L'installation du réseau de chaleur comporte une chaufferie biomasse, une interconnexion avec la chaufferie du centre hospitalier ainsi que 69 sous-stations. Sauter y installe des régulateurs RDT 600 pour le pilotage des échangeurs du réseau. Un convertisseur Modbus RTU / Modbus TCP est mis en place dans chaque sous station. La chaufferie biomasse, l'interconnexion de l'hôpital et les 69 sous-stations sont supervisées par le logiciel Sauter Vision Center qui analyse en temps réel le bon fonctionnement des installations et fournit des outils statistiques très visuels pour le suivi énergétique

Tendances

Europe et finance verte

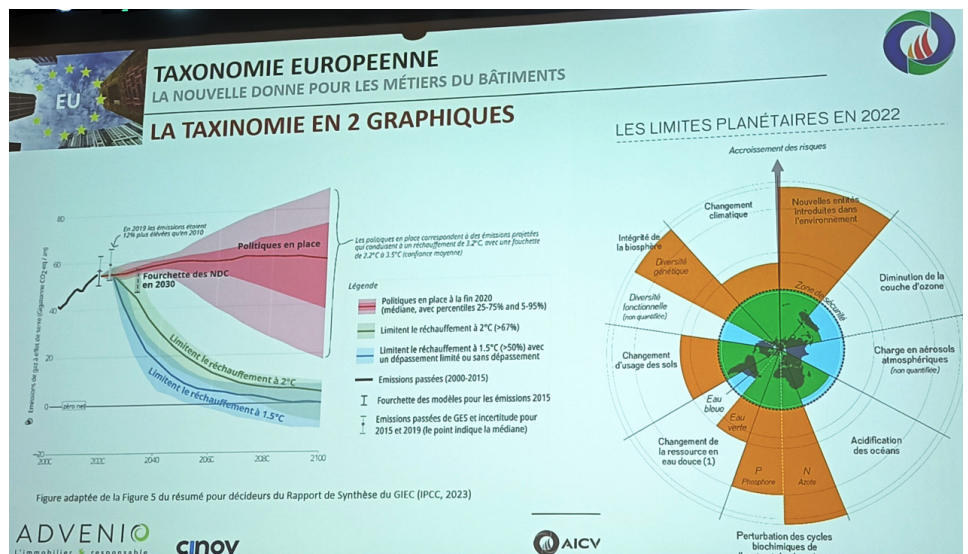
Science des lois et des principes de la classification des organismes vivants et par extension, science de la classification. La taxonomie Européenne – pièce centrale de la stratégie règlementaire pour une finance durable... Il s'agit, très résumé, d'un texte règlementaire européen, rendu applicable depuis 2020, dans le but de classer les activités économiques suivant leur impact environnemental, en vue d'une finance verte qui orientera les choix vers les pratiques les moins polluantes. La taxonomie verte européenne est entrée partiellement en vigueur au sein de l'Union européenne pour plus de 11 000 organisations (institutions financières, entreprises et Etats) au 1^{er} janvier 2022. C'est une réorganisation des flux financiers complexe dans laquelle l'activité d'un organisme ou d'une société se classe comme durable si elle prend en compte des objectifs climatiques et environnementaux. C'est un texte qui s'appliquera par étapes jusqu'à sa publication complète en 2024.

Le Bureau AICVF Ile de France a réuni mi-juin, dans l'amphithéâtre Saint-Gobain-Paris la Défense, un groupe d'experts, qui ont chacun exposé les points essentiels de la taxonomie touchant leur activité. **Nathalie Tchang**, de Tribu énergie, **Pascal Eveillard**, directeur construction de Saint Gobain, **Patrick Bader** de BNP Paribas, **Cédric Nicard**, directeur développement durable CBRE et Advisor ISR Immobilier, et **Véronique Donnadieu**, déléguée générale, et chef exécutive d'ASPIM. Chacun a exprimé l'intérêt et les enjeux de ce nouveau concept règlementaire que **Jordan Hairabedian**, consultant chercheur en politiques environnementales et décarbonation chez EcoAct a abondamment commenté, avec **Vianney Fullhardt** – directeur de la transition Energétique et du bas carbone Eiffage Construction, qui en quelques mots a bien fait sentir l'intérêt de ce texte, et aussi Advenio et Cinov



ingénierie dont le président **Damien Racle** a commenté les expériences. Animées par **Philippe Herbulot** (Effysens), et **Frédéric Massip** (4Inside), ces plus de trois heures de conférences ont sans doute marqué l'essentiel de ce qu'il faudra savoir demain. Les slides de la matinée seront accessibles sur l'espace Membres du site de l'AICVF. ■

www.aicvf.org



Deux graphiques, présentés par Advenio – Cinov résumant la taxonomie

Fossile mais décarboné !

Vice-président de l'association Coénove depuis janvier 2023, **Jean-Charles Colas-Roy** a succédé à Bernard Aulagne, qui devient président d'honneur et dont on peut ici saluer l'action durant sa présidence. Dans son « mot du président » du mois de mai, Jean-Charles Colas-Roy reprend les déclarations gouvernementales qui emploient l'expression « chaudière fossile » dans sa concertation de

décarbonation du secteur bâtiment associé à une annonce à peine voilée d'éliminer progressivement les chaudières à gaz en renouvellement. Pour Jean-Charles Colas-Roy, ce n'est pas la chaudière qu'il faut bannir, mais



le gaz qui doit verdier ; ce qu'il fait depuis longtemps déjà, puisqu'il vient de passer les 10 TWh injectés dans le réseau gaz, soit l'équivalent de 2,5 millions de logements chauffés au gaz. Avec un potentiel de 320 TWh à l'horizon 2050 de

gaz renouvelable bas carbone, cela constitue pourtant une filière d'excellence qui devrait compter dans les enjeux de souveraineté et d'indépendance énergétique. ■

www.coenove.fr

Coût du Foncier fin du Pinel et du PTZ

En Ile-de-France, beaucoup de permis de construire, déposés fin 2021 en perspective d'une hausse des surcoûts résultants de la RE 2020 ont été annulés en 2022. Si on y ajoute une mauvaise capacité d'investissement et un effet ZAN, Zéro Artificialisation Nette qui touche le foncier, on aboutit à une crise du logement neuf que subit principalement l'Ile-de-France ! Elle résulte, selon la FFB Bâtiment, de diverses causes parmi lesquelles un nombre de logements collectifs autorisés en Ile-de-France en baisse par rapport à ce qui est observé à l'échelle nationale et des mises en chantiers toujours inquiétantes. Le secteur entretien rénovation, qui représente 60 % de l'activité, enregistre un réel impact qui conduira à une baisse de l'activité de 4 % à horizon 2025 ; avec son plus faible niveau d'activité en 2022. L'incitation « MaPrimeRénov' » semble



peu efficace. Pour Edouard Durier – vice-président chargé de l'économie, la suppression du dispositif Pinel, le rabotage du Prêt à Taux Zéro (PTZ), qui touche le logement neuf dans plus de 90 % des communes, plus la rénovation énergétique qui est un enjeu majeur des prochaines années, s'ajoutent à une crise de l'énergie, à la forte accélération des prix de certains matériaux et entretiennent une crise aux conséquences économiques, environnementales et sociales. ■

Inquiétudes et raisons

Face à une crise du logement qui se met en place sur la France, la FFB, la FNAIM, la FPI, le Pôle Habitat FFB, Procvivis et l'UNIS demandent de puissantes mesures d'urgence dans une lettre ouverte au président de la République. Le report des conclusions du Conseil national de la refondation (CNR) dédié au logement, attendues le 9 mai a également ajouté aux inquiétudes. La hausse des taux d'intérêt réduit la capacité d'emprunt des Français. Le blocage du marché locatif et l'accroissement de la pénurie causée par la sortie progressive du marché des logements les plus énergivores s'ajoutent au découragement des investisseurs particuliers et plus encore des institutionnels et desservent un marché aux rendements affaiblis. Voilà quelques-unes des inquiétudes des métiers et des professionnels de l'habitat. Pour éviter l'aggravation de la crise, les organisations signataires

demandent l'allègement des contraintes mises en place par le Haut conseil de stabilité financière en janvier 2022 ainsi que le rétablissement du prêt à taux zéro et la remise en place du dispositif Pinel dans sa version 2022 ; pour ne citer que quelques mesures attendues par les signataires. Pour eux, l'heure n'est plus aux constats, aux atermoiements ni aux hésitations. L'État doit prendre la véritable mesure du risque de bombe économique, sociale et sociétale que représente la crise du « pouvoir d'habiter ».

Dans cette tourmente économique et énergétique, ils rappellent que les moyens doivent être à la hauteur des enjeux pour redonner aux ménages un pouvoir d'achat immobilier. ■

[Lire la lettre ouverte au président de la république](#)



Plan d'action et réduction GES

Le Synasav et son président Roland Bouquet réagissent énergiquement au plan d'action de réduction des émissions de GES présenté le 22 mai par le Gouvernement en Conseil national de la transition écologique. Tout en convenant des enjeux portés par la nécessité annoncée de réduire nos émissions de 55 % à horizon 2030 et conséquemment d'en doubler la cadence, il attire l'attention de la Première ministre sur la méthode qu'elle engage. Elle lui semble reposer plus sur des intentions que sur des actions dans une emprise calendaire qu'il juge irréaliste et mettra en péril le quotidien de ses entreprises de maintenance et des clients usagers. Il rappelle que les entreprises et les professionnels de la maintenance ont besoin de clarté et d'objectifs appropriés et réfléchis, en rapport du challenge de la transi-



tion énergétique qui ne doit pas se limiter à stigmatiser une technologie au bénéfice d'une autre, et que ses annonces anxiogènes de condamnation de la filière gaz vont à l'encontre de l'histoire, sans prendre en compte les avancées portées par le gaz vert et l'hydrogène. Il ajoute qu'au-delà d'être mal perçues, ces mesures seront également difficiles

à mettre en pratique, en termes de formation, de reconditionnement des pratiques, comme en regard des coûts qui en résulteront pour les entreprises et pour leurs clients qui représentent plus de 12 millions de foyers. Par la lettre ouverte qu'il adresse à madame Borne et à son gouvernement, le président du Synasav exhorte nos dirigeants à une meilleure écoute et appréciation pour des mesures efficaces pour bâtir l'avenir, et non des déclarations. ■

Bientôt de l'hydrogène naturel

De l'hydrogène en sous-sol lorrain ! Dans le cadre du projet Regalar, mené conjointement par l'université de Lorraine et le CNRS, la Française d'Énergie – FDE a annoncé la découverte d'un gisement d'hydrogène naturel dans un des puits du bassin minier. Il serait question d'hydrogène blanc, à l'état naturel, intéressant car immédiatement utilisable. Les réserves en sont mal connues, et sans doute confidentielles pour une exploitation à peine naissante. Sur les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, sur plus de 2000 km², c'est sur le puits de Folschviller qu'a été évaluée la quantité d'hydrogène dissous dans l'aquifère d'une nappe d'eau souterraine datant du carbonifère, avec une concentration de 15 % à moins 1100 m et estimée à 98 % à moins 3000 m. Ces gisements paraissent prometteurs. La construction d'un site pilote est envisagée pour permettre la



valorisation locale d'hydrogène naturel dans le Grand-Est et une production locale d'énergies écologiquement et économiquement compétitives pour une desserte transfrontalière du grand Est 100 % hydrogène, portée par GRTgaz et le réseau luxembourgeois CREOS. ■

France Air – Les Jeudis de la prescription

Au service de la filière du CVC, les Jeudis de la prescription sont de retour après une pause forcée liée au Covid. Avec sa pénétration du marché sur les sujets de la QAI (Qualité de l'Air Intérieur), Pando2 a intégré le groupe Airvance avec 3200 espaces de contrôle-mesure des ambiances sur 5 pays de l'UE, et ses solutions inter-opérantes. Au quotidien, nous passons plus de 80 % de nos journées en milieu clos, dans un air rempli de particules et de polluants aéroportés et des conditions hygrométriques souvent inappropriées au bien-être. Avec Pando2, France Air propose un moyen de contrôle en temps réel, couplé-connecté, qui détecte la température ambiante d'un espace et de sa teneur en CO₂ par une sonde qui transmet également jusqu'à 35 indices mesurables dont l'humidité, les COV, les formaldéhydes et des indices de confort tels que odeurs, luminosité et débits de ventilation. Le logiciel



Pando2 lui est associé. Il permet la mesure de toutes les ambiances et a déjà apporté des retours de mesures en milieu scolaire ainsi que sur les bâtiments municipaux de la ville de Lorient qui a déployé 250 capteurs Pando2 pour identifier les zones à risques et engager les moyens correctifs. Les nouvelles dispositions du Code du travail et du règlement sanitaire départemental, associées à la menace récente du Covid ont conduit à de nouvelles exigences dont le Well qui labellise la QAI selon des

données pilotables. Kalicia, l'épurateur d'air France Air, qui figure dans la sélection France Air pur a aussi été évoqué avec tous les paramètres bio mimétiques de fonctionnement par ionisation sur plasma froid et les avantages qu'on peut en attendre de ce produit en termes de QAI et de pureté de l'air qu'on respire. ■

france-air.com

Schöck !

Faut-il rappeler le nom de la marque précurseur des rupteurs de ponts thermiques dont sa référence majeure, Isokorb® est connue en France sous l'appellation Rutherma® depuis juste 40 ans. Isokorb® a été lancé en Allemagne



en 1983 comme « élément d'isolation pour balcons en porte-à-faux » avec avis technique du CSTB en France daté de 1988. Cette gamme de rupteurs a donné naissance à de nombreuses variantes qui valorisent l'expertise Schöck en ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) qui répond à toutes les exigences (bâti, thermiques, acoustiques et feu) de nos réglementations françaises qui se sont succédées. Ses améliorations successives et constantes ont élargi le domaine d'applications d'Isokorb® compatible à tous types de jonctions béton/béton, béton/acier, acier/acier et même béton/bois. Une grande diversité qui offre aux architectes et aux ingénieurs une large diversité d'applications auxquelles Schöck propose l'ingénierie de ses services d'études de faisabilité et ses logiciels de dimensionnement (en téléchargement libre) à disposition de l'architecte et du thermicien. ■

www.schoeck.com

Analyseur de froid intelligent

Faut-il rappeler le nom de la marque précurseur des rupteurs de ponts thermiques dont sa référence majeure, Isokorb® est connue en France sous l'appellation Rutherma® depuis juste 40 ans. Isokorb® a été lancé en Allemagne en 1983 comme « élément d'isolation pour balcons en porte-à-faux » avec avis technique du CSTB en France daté de 1988. Cette gamme de rupteurs a donné naissance à de nombreuses variantes qui valorisent l'expertise Schöck en ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) qui répond à toutes les exigences (bâti, thermiques, acoustiques et feu) de nos

Be sure.



règlementations françaises qui se sont succédées. Ses améliorations successives et constantes ont élargi le domaine d'applications d'Isokorb® compatible à tous types de jonctions béton/béton, béton/acier, acier/acier et même béton/bois.

Une grande diversité qui offre aux architectes et aux ingénieurs une large diversité d'applications auxquelles Schöck propose l'ingénierie de ses services d'études de faisabilité et ses logiciels de dimensionnement (en téléchargement libre) à disposition de l'architecte et du thermicien. ■

www.testo.com/fr